



FIDUCIAIRE CG MONTREUX SA

Registre Fédéral : CH-626.3.000.384.0

Assurance-chômage (AC)

L'assurance-chômage garantit le droit au plein salaire en cas de chômage et encourage, la réintégration de chômeurs sur le marché du travail.

Elle est obligatoire pour les employés.

Les employeurs doivent verser des contributions pour son personnel à l'assurance-chômage (1,1% jusqu'à CHF 126'000.- de revenu annuel, 0,5% de solidarité perçu sur la tranche de salaire comprise entre CHF 126'000.- et CHF 315'000.-

Les frais sont répartis à parts égales entre l'employeur et l'employé (2011).

Les travailleurs indépendants ne peuvent pas, en revanche, s'assurer contre le chômage.

Les indépendants faisant faillite avec leur projet touchent uniquement des indemnités de Chômage s'ils ont versé, en tant qu'employé, des contributions à l'AC durant les 2 années précédentes le chômage pendant au moins 12 mois.

Les collaborateurs copropriétaires de SA ou de Sarl ont le statut d'employés et jouissent donc d'une meilleure position.

Ils doivent néanmoins remplir deux conditions préalables:

- Le salaire doit effectivement avoir été versé.
- Les contributions doivent bien avoir été payées aux assurances sociales.

Tant que l'exploitation n'est pas liquidée et que l'entrepreneur endosse encore la responsabilité de direction (en tant que membre du Conseil d'administration, associé tenu indéfiniment ou actionnaire majoritaire), le droit à l'indemnité de chômage est exclu.

Les entrepreneurs n'ont pas non plus droit à l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail, d'intempérie et d'insolvabilité de l'employeur, mais doivent verser les contributions au personnel (1%).

En cas d'insolvabilité de l'employeur, l'indemnité couvre les revenus assurés des collaborateurs.

Les indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail et d'intempérie couvrent 80% de la perte de gain et sont limitées dans le temps.



Fiduciaire CG Montreux SA

Capital : 100.000 CHF No. TVA : CHE-103.757.620 TVA

Siège social : Grand'Rue 92, CP 1248 1820 MONTREUX 1 - SUISSE

Tél : +41 789 507 145 Fax : +41 21 501 73 05 Mail : info@fiduciaire-cg-montreux.com